

Marchandises dangereuses - Cat. 1 - hors Classe 7 - Initiale

Expéditeurs



NIVEAU

Formation initiale



PUBLIC CONCERNÉ

Expéditeurs et personnes assumant les responsabilités de ceux-ci, y compris le personnel de l'exploitant agissant comme expéditeur ou le personnel de l'exploitant préparant les marchandises dangereuses, hors matières radioactives (classe 7).



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances permettant d'assurer l'expédition par voies aériennes des marchandises dangereuses, à l'exception des matières radioactives, conformément aux exigences de la réglementation.



CONTENU

Théorie

- Objet de la Réglementation et principes généraux.
- Champ d'application.
- Restrictions.
- Classification.
- Identification.
- Emballage.
- Spécifications et épreuves de résistance des emballages.
- Marquage et étiquetage.
- Documentation.
- Procédures d'urgence.
- Matières radioactives – sensibilisation

Formation basée sur les recommandations IATA (Dangerous Goods Regulations) en vigueur.



Durée à titre indicatif

28 heures / 4 jours.



Prérequis

Aucun.



Méthode

- Formation théorique en salle.
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.



Evaluation

- **Théorie** : Exercices en continu + Test écrit de validation (minimum 80 % de bonnes réponses requis).



Validité

Maximum 2 ans (IATA / Dangerous Goods Regulations).



Contact

☎ + 33 1 48 16 37 24

✉ ifma@geh.aero

🌐 <http://ifma-formation.fr/>